



APPEL DE CANDIDATURES

Titre: CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA CRSNG DE NIVEAU 1 EN BIOLOGIE VÉGÉTALE

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sollicite des candidatures provenant des domaines de la biochimie, de la biologie moléculaire, de l'écologie végétale, de la biologie algale, de la physiologie végétale ou de disciplines apparentées pour l'attribution d'une chaire de recherche du Canada du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) de niveau 1 en biologie végétale. Plus spécifiquement l'Université cherche un expert ou une experte en ingénierie métabolique des systèmes végétaux ou des microalgues pour la génération, la production et/ou le catabolisme de composés végétaux nouveaux et/ou existants. La personne retenue sera appelée à diriger un programme de recherche indépendant et innovant et à participer à l'enseignement et à la formation des étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs. Elle sera également appelée à développer et à consolider la recherche intersectorielle en étroite collaboration avec les membres du Groupe de recherche en biologie végétale (GRBV) et ceux de l'Institut d'Innovations en Écomatériaux, Écoproduits et Écoénergies (I2E3). Il s'agit de deux principales unités de recherche de l'UQTR dont les travaux s'intéressent respectivement à la compréhension des systèmes végétaux (ou des molécules issues des végétaux) et à la valorisation de la biomasse. Ces unités de recherche disposent d'équipements et d'infrastructures scientifiques de pointe qui pourront être utilisées par le ou la titulaire. L'Université dispose notamment :

- d'une Plateforme analytique comprenant des spectromètres de masse tels que LC-qqq-MS et GCxGC-TOF-MS;
- d'un laboratoire comprenant des équipements entièrement dédiés à la culture à petite échelle du cannabis et des équipements de base soutenant la recherche en biochimie et en biologie moléculaire;
- de quatre unités de serres indépendantes avec contrôle environnemental et deux salles de culture;
- d'une plateforme d'imagerie pour la biologie cellulaire comprenant un microscope confocal et des cytomètres en flux ;
- des photobioréacteurs pour les laboratoires et les projets pilotes.

Le Programme des chaires de recherche du Canada :

Les chaires de recherche du Canada de niveau 1 sont accordées après un processus d'évaluation rigoureux à des chercheur-es remarquables et reconnu-es par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Les candidat-es à une chaire de niveau 1 doivent être des professeur-es titulaires ou des professeur-es agrégé-es dont on s'attend à ce qu'ils ou qu'elles deviennent des professeur-es titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. Les candidat-es issu-es d'un autre secteur que le secteur universitaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommé-es à ces niveaux.

Engagement de l'Université à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :

L'UQTR est déterminée à offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif essentiel au développement de connaissances et de technologies novatrices. C'est pourquoi l'UQTR s'engage à respecter les politiques fédérales de non-discrimination et d'équité en matière d'emploi. L'Université encourage particulièrement les femmes, les Autochtones, les personnes racisées, les personnes ayant des limitations, les personnes faisant partie de minorités de genre ainsi que les personnes issues des communautés LGBTQ+ à soumettre leur candidature. Sur demande, le processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.

Processus de sélection :

Chaque dossier sera d'abord évalué par un comité responsable d'identifier les candidatures qui répondent adéquatement aux critères de sélection de l'Université et du Programme des chaires de recherche du Canada. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à un comité qui s'assurera que les règles et les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université ont été pris en considération. L'octroi du poste étant conditionnel à l'approbation d'un département de l'Université, les candidat-es devront également se soumettre au processus d'embauche d'un département. La personne retenue sera invitée à présenter un dossier complet au Programme des chaires de recherche du Canada au printemps 2024 et se verra offrir, si la chaire lui est accordée, un poste de professeur-e menant à la permanence et pourra bénéficier de conditions permettant son obtention de manière accélérée, de même pour le statut de professeur-e titulaire.

Liens utiles :

- Pour plus d'information sur le Programme des chaires de recherche du Canada, consultez le site web : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil- fra.aspx>.
- Pour plus d'information sur le processus d'attribution des chaires de recherche du Canada à l'UQTR, consultez le site web : http://www.uqtr.ca/CRC_balises.
- Pour plus d'information sur l'UQTR, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca>.
- Pour plus d'information sur le Groupe de recherche en biologie végétale, consultez le site <http://www.uqtr.ca/GRBV>
- Pour plus d'informations sur l'Institut d'Innovations en Écomatériaux, Écoproduits et Écoénergies (I2E3), consultez le site : <http://www.uqtr.ca/i2e3>
- Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation qui peuvent être offertes aux personnes handicapées, contactez le Service des ressources humaines de l'UQTR à cette adresse : Josee.Asselin@uqtr.ca.

EXIGENCES DE L'UNIVERSITÉ :

Scolarité :

La personne retenue sera appelée à occuper un poste de professeur régulier ou de professeure régulière à l'Université du Québec à Trois-Rivières si une chaire de recherche du Canada lui est accordée. Les candidat-es doivent détenir un doctorat (Ph.D.) dans un domaine pertinent. L'Université du Québec à Trois-Rivières est un établissement francophone. La connaissance du français n'est pas initialement requise, mais elle représente un atout, tout comme l'expérience d'enseignement.

Autres :

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier avant le 20 août 2023 à 17 h. Le dossier doit inclure : un curriculum vitae, une brève description de la programmation de recherche reliée à la chaire (maximum de trois pages), quelques exemples ou copies de contributions significatives dans un domaine pertinent (articles avec comité de lecture, monographies, innovations cliniques ou sociales, etc.) et les noms de trois experts disposés à produire une lettre d'appui à leur candidature. Les candidat-es peuvent également joindre à leur dossier des précisions sur les circonstances particulières qui ont pu entraîner un ralentissement ou une interruption de leurs activités de recherche. L'UQTR tiendra compte de ces circonstances particulières lors de l'examen des dossiers. L'ensemble des documents requis doit être transmis en un seul document PDF à l'aide du formulaire en ligne de déclaration volontaire qui est accessible à cette adresse: http://www.uqtr.ca/CRC_Declaration_volontaire

TRAITEMENT:

Salaire : Le salaire est déterminé selon la convention collective des professeurs et professeures de l'UQTR et les titulaires peuvent obtenir une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 20% de leur salaire.

Toute candidature sera traitée confidentiellement

Veillez faire parvenir votre candidature avant 17 h, le 20 août 2023.